



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 28 mars 2017  
19 heures 00

-----

PP/DC

N° 002116

Service Finances -  
Affectation résultat  
2016 - Budget  
Principal.

Affiché le :

Le mardi 28 mars 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 22 mars 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : M. Yannick BONNET (9e Adjoint) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale)

**ABSENTS** : Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

Il est rappelé au Conseil que l'excédent de la section de fonctionnement du budget de la commune est de **2 000 989,07** euros pour l'exercice 2016.

Conformément à l'instruction M 14, il convient d'affecter ce résultat.

Il est proposé d'affecter ce résultat de la manière suivante au budget de l'exercice 2017:

<b>Section d'investissement</b>	<b>1 441 900,00 €(Article 1068)</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>559 089,07 €(Article 002)</b>

Madame le Maire demande au conseil de se prononcer sur cette affectation.

### LE CONSEIL À LA MAJORITÉ

Vu l'avis favorable de la commission finances du 20 mars 2017.

**DÉCIDE** d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement dégagé sur le compte administratif 2016 du budget de la commune comme spécifié ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE  
**Dominique SANTONI**

VOTES POUR : 24

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 6